

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Commission scolaire souligne le coup d'envoi de sa campagne de sensibilisation intitulée « Sensible à ta réalité »

S'adressant aux élèves, aux parents et au personnel en trois volets distincts, cette campagne de sensibilisation met l'accent sur la promotion des comportements éthiques et des bonnes pratiques pour prévenir l'intimidation et la violence

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 25 septembre 2012 – La Commission scolaire a souligné aujourd'hui, en présence de plusieurs partenaires de la communauté, de directions d'établissement, de membres du personnel, des représentants syndicaux et des médias, le coup d'envoi d'une importante campagne de sensibilisation en trois volets intitulée « Sensible à ta réalité », qui s'adresse aux élèves, aux parents et au personnel.

Prévenir et lutter contre l'intimidation et la violence, promouvoir des comportements éthiques, privilégier des attitudes responsables en lien avec l'utilisation des technologies, c'est l'affaire de tous. À l'école, comme dans les autres volets de la vie de nos élèves, la collaboration étroite entre tous les acteurs impliqués est essentielle.

« Pour relever un défi aussi grand que celui de la lutte contre l'intimidation et la violence, il faut travailler en concertation avec une vision intégrée de nos approches et de nos actions. Tous les acteurs doivent collaborer, animés du même esprit, pour que nos efforts portent leurs fruits car l'école a besoin des familles et de tout son réseau communautaire, elle n'y arrivera pas toute seule », a déclaré madame Claude Boivin, directrice générale de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

De nombreux besoins à l'origine de cette campagne

Plusieurs besoins sont à l'origine de cette campagne. Au cours de l'année scolaire 2011-2012, le conseil des commissaires a adopté un code d'éthique à l'intention de son personnel, lequel s'inspire des valeurs identifiées, reconnues et promues au plan stratégique de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Dans la même année, le conseil des commissaires a aussi adopté une nouvelle politique sur l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications qui a pour objectif de promouvoir une utilisation responsable des ressources informatiques.

En juin 2012, le gouvernement du Québec a adopté un projet de loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école. Ces nouvelles dispositions législatives imposent des obligations au personnel qui œuvre auprès des élèves. Nous devons donc être en mesure de fournir des repères et d'offrir des pistes concrètes à notre personnel.

Enfin, l'émergence de nouvelles réalités liées au développement des réseaux sociaux et à l'utilisation des technologies dans le milieu scolaire demande que la Commission scolaire soit en mesure de fournir un cadre et des balises d'intervention pour mieux faire face à ces nouvelles réalités.

Il était donc devenu évident qu'une approche collective s'imposait pour répondre à la variété des besoins d'information que nous avons, comme le souligne Mario Champagne, secrétaire général et directeur des

communications : « *Regrouper nos actions autour d'un thème central commun nous a permis de personnaliser notre message pour nos différents publics tout en gardant un fil conducteur.* »

Une déclinaison en trois volets sous plusieurs formes

Un plan de déploiement a été réalisé afin de traduire cette campagne en actions concrètes pour chacun des publics auxquels elle s'adresse.

Au cours des prochaines semaines, le déploiement se fera graduellement sur différentes plateformes de communication. La campagne se déclinera en trois volets : « *Sensible à **ta** réalité* » pour les élèves, « *Sensible à **votre** réalité* » pour les parents, et « *Sensible à **notre** réalité* » pour le personnel.

Des activités spécifiques sont prévues pour chacun des volets. Par exemple, tous les établissements de la Commission scolaire recevront des affiches, ainsi qu'un signet qui sera remis à chaque élève. D'autres activités seront réalisées en étroite collaboration avec les équipes-écoles.

Des communications ciblées à l'intention des parents sont également au programme pour les informer et pour leur permettre de mieux comprendre comment faire la différence entre un conflit et une situation d'intimidation, ce qu'est la gestion des conflits en milieu scolaire, quelles sont les actions et les interventions réalisées auprès de leurs enfants, etc. Un site internet de type portail présentant des ressources utiles pour les élèves et les parents sera également mis en ligne.

Quelques activités d'information sont aussi prévues pour accompagner le personnel. Un signet sera remis à chaque employé en rappel des valeurs de la Commission scolaire, et des formations sur l'éthique seront également offertes, en plus de la diffusion de capsules d'information portant sur le développement de bonnes pratiques en matière d'utilisation des technologies.

« *Investir en amont pour sensibiliser, informer et éduquer demande du temps et des efforts, mais c'est un placement très rentable* », a affirmé en conclusion madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières compte près de 2 500 employés et se classe au premier rang des 69 commissions scolaires du Québec pour l'efficacité de ses coûts de gestion. De moyenne taille, la Commission scolaire dessert une population très variée de plus de 20 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son parc immobilier se compose de 48 établissements, dont 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Elle est également l'un des plus importants employeurs de la région et un acteur très actif du développement en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca.

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

Tél. : 450 359-6411, poste 7229

brassardj@csdhr.qc.ca